

De fontaines en lavoirs
De la Villedieu à Millaudon
Juillet 2021

N°74

Reflets de la vie municipale à Ruhans



Le mot du Maire

Le Conseil Municipal s'est réuni une dernière fois avant les vacances, l'ordre du jour était assez chargé avec, notamment, deux points qui ont fait l'objet d'échanges approfondis : le PLUI et la voirie.

Pour le PLUI, le Conseil a tenté de trouver des pistes de réduction foncière pour rentrer dans les directives imposées par l'Etat.

Une bonne partie des surfaces constructibles fait déjà l'objet de projets dont les dossiers ont été déposés et acceptés.

Les marges de manœuvre sont donc extrêmement étroites. Une réunion de l'ensemble des maires de la CCPR est programmée début Juillet pour faire le point.

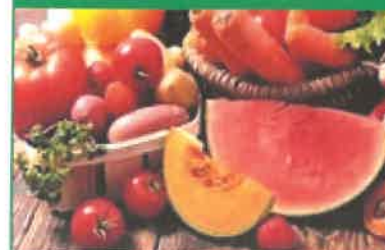
En ce qui concerne la voirie, vous trouverez un compte rendu détaillé, ci-après, avec notamment les relevés de fréquentation et de vitesse qui ont été opérés à La Villedieu et l'entrée de Ruhans. Le comportement de certains automobilistes pose problème. Rouler entre 70 et 80 km/h dans un lotissement n'est pas responsable. J'ose espérer que la lecture de ces relevés amènera les personnes concernées à une prise de conscience et un comportement plus raisonnable.

En attendant bonnes vacances, profitez de l'été en restant prudent, la Préfecture nous informe qu'un cluster de variant delta vient d'être repéré en Haute-Saône.

Serge GIRARD

Dans ce numéro

1/ Voirie.....	2
1/ Voirie.....	3
2/ PLUI.....	4
3/ Secrétariat de Mairie	5
4/ Achat de terrain.....	5
5/ Equipement informatique	5
6/ Travaux maison forestière	6
7/ Vie du village	6



1/ Voirie

Le Conseil s'est livré à un tour d'horizon des différents problèmes autour de ce sujet.

- **Un panneau voie sans issue** a été installé à l'entrée de la rue de la Corvée à La Villedieu.

- **Millaudon :**

Les travaux de sécurisation de l'entrée, du hameau coté Quenoche, ont commencé. Le poteau et la chambre télécom ont été déplacés pour permettre la réalisation du trottoir, sur lequel, seront implantés des poteaux bois.

Un passage piéton va être réalisé pour sécuriser l'accès coté droit (un direction de Quenoche) où un trottoir a été aussi réalisé. La route qui s'est affaïssée, un peu avant le pont, va être reprise. Ces travaux et la signalitique qui sera implantée devraient inciter les automobilistes à réduire leur vitesse en rentrant dans le hameau. Le coût total de l'opération est de 29 534.05 €, la commune vient d'obtenir une subvention de 3 916 € au titre des amendes de police, elle bénéficiera aussi du doublement de l'aide au mètre linéaire de bordure de trottoirs dans le cadre du plan de relance, ce qui devrait conduire à une aide d'environ 900 €.

- **Radar pédagogique La Villedieu.**

Cette installation qui a 10 ans est défectueuse, il faut changer la batterie et de nombreux panneaux de led. Il a donc été décidé de ne pas les réparer. Dans l'immédiat, il ne sera pas remplacé par un neuf. Les vitesses enregistrées, depuis plusieurs années, démontrent que la quasi-totalité des véhicules roulent à une vitesse inférieure à 50 km/h. Dans l'hypothèse de l'achat d'un nouvel équipement neuf, une réflexion sera menée sur son lieu d'implantation.

- **Trafic dans la commune.**

Un comptage avait eu lieu, l'année passée, à Millaudon, j'ai demandé aux services du département de renouveler cette opération aux entrées de La Villedieu et de Ruhans coté lotissement.

Le comptage a été réalisés sur une période d'une semaine, vous trouverez, ci-après les tableaux récapitulatifs des relevés de trafic et de vitesse (en annexe).

Pour La Villedieu, la vitesse moyenne enregistrée à la sortie du village est de 42 km/h dans le sens Ruhans La Villedieu et 41 km/h dans l'autre sens. 85% des véhicules sont en dessous de 55 km/h.

A l'entrée du lotissement à Ruhans, la vitesse moyenne est de 42 km/h et 85% des véhicules sont en-dessous de 53 km/h.

Si la situation globale n'est donc pas alarmante, il faut cependant constater qu'en une semaine, 32 véhicules passent dans le lotissement, où il y a de jeunes enfants, entre 60 et 80 km/h dans le sens Ruhans La Villedieu et 94 dans l'autre sens.



A La Villedieu, il y a moins de vitesses supérieures à 60 km/h du fait probablement de la topographie des lieux.

Il peut bien sûr être envisagé de prévoir des aménagements routiers (chicane, plateaux...) pour réduire la vitesse. Outre le fait que ces équipements sont une source de nuisance sonore pour les riverains où ils sont implantés, ils représentent des dépenses conséquentes pour la Collectivité. Est-il normal de faire supporter financièrement à l'ensemble de la population le non-respect du code de la route de quelques individus.

Dans un premier temps, j'en appelle donc au sens des responsabilités de chacun pour respecter la limitation de vitesse dans le village, si malheureusement aucune amélioration n'était constatée, je ferai appel aux services de la Gendarmerie pour engager une phase répressive et sanctionner les contrevenants.

- **Réfection de chemins.**

Le chemin de « La Fin » situé après la sortie de Millaudon en direction de Quochoche va être repris pour éviter, lors des fortes pluies, que des cailloux et de la terre arrivent sur la départementale. Le chantier a été confié à l'entreprise BLANC TP pour un montant de 2 558.40 €.

- **Combe l'Oiseau.**

Il avait été envisagé d'en refaire une partie, en aval et en amont de la partie déjà refaite. Le Conseil a décidé de décaler l'opération à l'année prochaine, les travaux de 2021 se limiteront à la reprise des parties dégradées.

- **Chemin forestier de derrière la scierie.**

Ce chemin en tout venant se dégrade, une entrevue a eu lieu avec l'entreprise ADS BOIS qui est la principale utilisatrice.

Il s'avère que ce chemin sera de plus en plus utilisé car ADS s'implante de manière définitive sur ce site et pense accroître son activité. Par ailleurs, il est envisagé de prolonger ce chemin pour desservir d'autres parcelles en associant des communes limitrophes. Il a donc été décidé d'approfondir le dossier, de rencontrer à nouveau les dirigeants d'ADS BOIS pour finaliser une convention d'utilisation et d'entretien du chemin. Ces travaux éventuels à programmer le seront sur l'année 2022.

- **Chemin forstier numéro 212.**

Ce chemin qui mène à l'exploitation agricole est fortement dégradé sur sa partie supérieure.

Après examen des devis proposés, le Conseil a décidé de limiter les travaux au rebouchage des trous pour un montant de l'ordre de 2 000 €. Afin d'éviter une nouvelle dégradation rapide, il est indispensable que les engins agricoles ne manœuvrent pas sur le chemin.

- **La signalisation au sol sur la route départementale** vient d'être refaite.

Je rappelle que l'arrêt au « STOP » est obligatoire et que là aussi, les contrevenants pourraient avoir de mauvaises surprises.

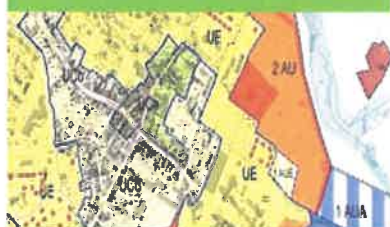
1/ Voirie





- Transport scolaire

2/ PLUI



- **Transport scolaire.**

De nombreuses incivilités dans le bus ont conduit à des exclusions d'enfants de notre village des transports scolaires. Je rappelle que c'est la Région qui a la compétence « transport scolaire ». Des parents ont regretté l'absence d'accompagnateur, ce fait ne résulte pas d'une volonté délibérée de ne pas en mettre, mais de l'absence de personnes volontaires pour accomplir cette tâche.

Après discussion avec la CCPR et la Région, il sera proposé à compter de la rentrée de septembre que 2 ou 3 parents référents soient désignés par arrêt de bus. Leur mission consistera à monter dans le bus aux arrêts et s'assurer que les plus petits sont bien attachés avant le démarrage du car. Une convention tripartite devra être signée qui précisera le rôle de ces parents référents. Vous pouvez, d'ores et déjà, vous manifester auprès de la Mairie.

2/ PLUI

L'Etat ayant rejeté le projet de PLUI adopté par la CCPR, une concertation est relancée avec l'ensemble des communes.

Les deux éléments essentiels qui ont amené au rejet sont la consommation foncière jugée excessive et le problème de la ressource en eau.

Les 207 hectares urbanisables de prévus correspondrait à une augmentation d'environ 38% par rapport à la période antérieure. Or les directives nationales qui visent à la zéro-artificialisation des sols et le SRADDET adopté régionalement qui prévoit une baisse des consommations de 50% sont incompatibles avec le projet initial. Après discussion avec les services de l'Etat, le PLUI, pour qu'il ait une chance d'être validé doit prévoir une baisse au minimum de 5% des surfaces par rapport aux consommations antérieures, soit une réduction de 207 aux alentours de 140 hectares pour la CCPR soit environ 2 140 logements. Chaque commune doit donc s'inscrire dans ce processus de réduction.

Des certificats d'urbanisme ayant été accordés récemment sur certaines parcelles, les marges de manœuvre de réduction sont extrêmement étroites. Un premier travail a été réalisé en privilégiant les terrains réellement mobilisables à court terme, une seconde série de rencontres avec l'ensemble des communes est programmée à la rentrée. Vous pouvez consulter sur le site de la CCPR l'ensemble du dossier. Des réunions publiques auront lieu cet automne avant l'arrêt du projet et sa mise en enquête publique.

3/ Secrétariat de Mairie

Le contrat de travail de la secrétaire de mairie arrive à échéance le 31/08/2021, son CDD ayant déjà été renouvelé 2 fois pour une période de 6 ans, un CDI soit lui être proposé. Toutefois, comme elle n'est pas titulaire de la Fonction Publique Territoriale, ce poste doit d'abord faire l'objet d'un appel à candidature durant 1 mois minimum, à l'issue de cette période s'il n'y a pas de candidats, elle pourra être recrutée en CDI. Dans cette hypothèse qu'on souhaite vivement car elle donne entière satisfaction, le conseil a décidé de lui attribuer le régime indemnitaire correspondant.

4/ Achat /Vente de terrains

J'avais écrit à deux reprises à M. Euvrard pour racheter le lavoir de La Villedieu et le rénover. Hélas, sa réponse est négative et je crains fort que ce bâtiment continue à se délabrer.

Par contre, M. et MME Euvrard proposent la vente de 3 parcelles « aux Coyes » sur une surface d'environ 70 ares. Ces parcelles se situent à proximité de la vieille fontaine. Le prix proposé de 7 000 € est apparu comme exorbitant à l'ensemble des membres du Conseil. Le prix du bon terrain agricole étant de l'ordre de 2 000 à 2 500 €/hectare, ces parcelles de mauvaise qualité ne sont donc pas évaluées à leur juste valeur, le Conseil a donc refusé cette proposition.

5/ Equipement informatique

La Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Fonds de développement numérique des collectivités offre la possibilité de bénéficier de subventions pour mettre à nouveau l'équipement numérique des communes.

Deux possibilités sont offertes :

PACK 1 : équipement informatique et logicielle, une aide de 1 000 € peut être obtenue.

PACK 2 : équipement de webconférences ou des projecteurs...

Avec le contexte sanitaire actuel, de plus en plus de réunions et de formations se font en web conférence, sur proposition du Maire le Conseil a donc validé la proposition d'un achat d'un ordinateur portable et d'un matériel de web conférence et donc de solliciter l'aide de la Région. Des devis sont en cours pour monter le dossier de subvention.

3/ Secrétariat de Mairie

4/ Achat/Vente de terrains

5/ Equipement informatique



6/ Travaux maison forestière

7/ Vie du Village

6/ Travaux maison forestière

Il sont terminés, les dernières réserves ont été levées, les tests d'étanchéité à l'air ont été réalisés et fournissent des résultats favorables qui vont permettre de demander le versement des subventions aux trois

financeurs : SIED, Etat et Région .

7/ Vie du Village

L'Association des Amis de la Vieille Fontaine a organisé une journée nettoyage de la commune pour la deuxième fois. Cette belle initiative a réuni une vingtaine de personnes qui ont sillonné le territoire communal pour ramasser les déchets abandonnés par certains.

Je profite de ce point pour attirer l'attention des affouagistes sur le problème des bâches plastiques protégeant les tas de bois. Il a hélas été constaté qu'une fois le bois enlevé, il reste parfois au sol des plastiques qui se dispersent ensuite dans la nature au gré des vents dominants. Je demande donc aux affouagistes de veiller à ce que ces dispersions ne se produisent plus.

Naissances :

Nous accueillons avec plaisir un nouvel habitant à Ruhans :

- Ezequiel PUSSET , né le 18 Juin 2021.

Félicitations aux parents.



Relevé de comptage VL/PL avec analyse des vitesses (km/h)

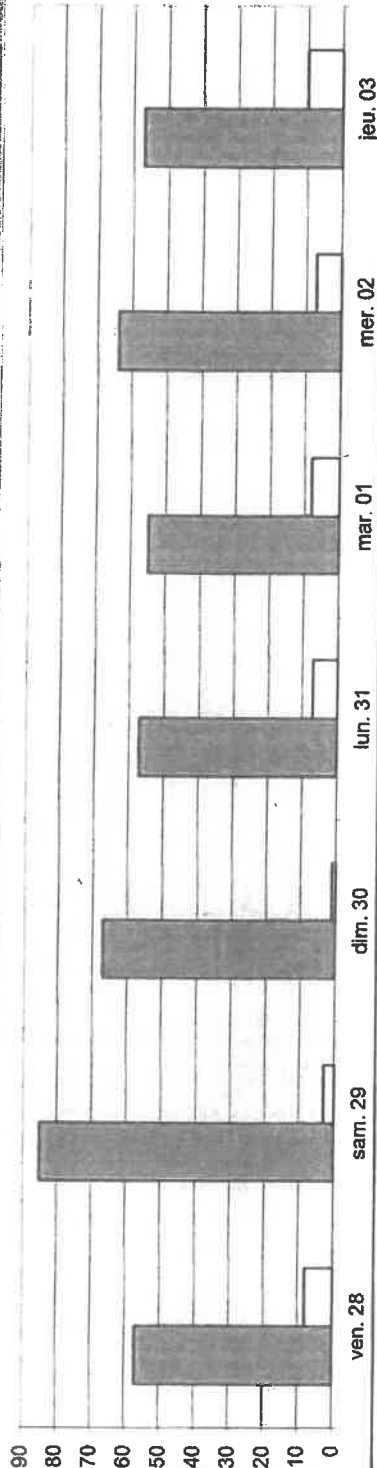
Campagne du : 28/05/21 au 03/06/2021, soit : 7 jours

Légende

V85 : Vitesse en dessous de laquelle roule 85% des usagés
 V50 : Vitesse en dessous de laquelle roule 50% des usagés
 V15 : Vitesse en dessous de laquelle roule 15% des usagés

Les % sont arrondis à la valeur la plus proche

	30		40		50		60		70		80		90		100		110		120		130		255		Débit		V moy				
	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL			
ven. 28	6	1	13	5	20	1	14	0	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57	8	65	44	38	
sam. 29	22	0	30	2	23	1	7	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85	3	88	35	38	
dim. 30	9	1	22	0	23	0	9	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67	1	68	40	15	
lun. 31	11	2	11	3	15	2	16	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57	7	64	42	32	
mar. 01	8	1	10	6	22	1	7	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55	8	63	43	34	
mer. 02	8	3	15	0	26	4	11	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64	7	71	42	32	
jeu. 03	8	2	17	5	18	3	10	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57	10	67	41	34	
Total véhicules :	72	10	118	21	147	12	74	0	28	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	442	44	486			
%Tranche vitesse	16	23	27	48	33	27	17	0	6	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moy Journalière	10	1	17	3	21	2	11	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	6	69			
Total véhicules :	486																														
(VL) :	442 91%																														
(PL) :	44 9%																														
Vitesse moyenne:	VL 41 km/h PL 34 km/h																														
Vitesse maximale autorisée:	VL 50 km/h PL 45 km/h																														
VL V85	55 km/h PL V85 45 km/h																														
VL V50	42 km/h PL V50 36 km/h																														
VL V15	28 km/h PL V15 21 km/h																														
<=50km/h <=90km/h																															
%VL	76 100																														
%PL	98 100																														



Relevé de comptage VL/PL avec analyse des vitesses (km/h)

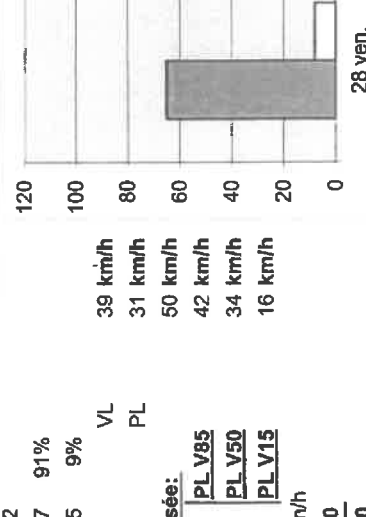
Campagne du : 28/05/21 au 03/06/2021, soit : 7 jours

Légende

V85 : Vitesse en dessous de laquelle roule 85% des usagés
 V50 : Vitesse en dessous de laquelle roule 50% des usagés
 V15 : Vitesse en dessous de laquelle roule 15% des usagés

Les % sont arrondis à la valeur la plus proche

	30		40		50		60		70		80		90		100		110		120		130		255		Débit		Vmoy VL PL			
	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL		TV		
28 ven.	5	2	18	6	32	0	9	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65	8	73	42	30
29 sam.	40	1	29	1	20	0	6	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	97	3	100	32	35	
30 dim.	26	1	25	0	15	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79	1	80	34	15	
31 lun.	3	0	19	5	22	2	13	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59	8	67	43	40	
01 mar.	3	3	11	4	17	0	18	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	7	57	45	26	
02 mer.	6	3	20	4	28	2	16	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73	9	82	43	31	
03 jeu.	5	3	18	4	22	2	8	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54	9	63	41	31	
Total véhicules	88	13	140	24	156	6	83	2	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	477	45	522			
%Tendance vitesse	18	29	29	53	33	13	17	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68	6	75		
Moy. Journalière	13	2	20	3	22	1	12	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68	6	75		
Total véhicules :	522																													
(VL) :	477 91%																													
(PL) :	45 9%																													
Vitesse moyenne:	VL PL																													
Vitesse maximale autorisée:	VL PL																													
VL V85	53 km/h PL V85 39 km/h																													
VL V50	41 km/h PL V50 42 km/h																													
VL V15	25 km/h PL V15 34 km/h																													
%VL	81 100																													
%PL	96 100																													



Relevé de comptage VL/PL avec analyse des vitesses (km/h)

Campagne du : 18/05/21 au 24/05/2021, soit : 7 jours

Légende

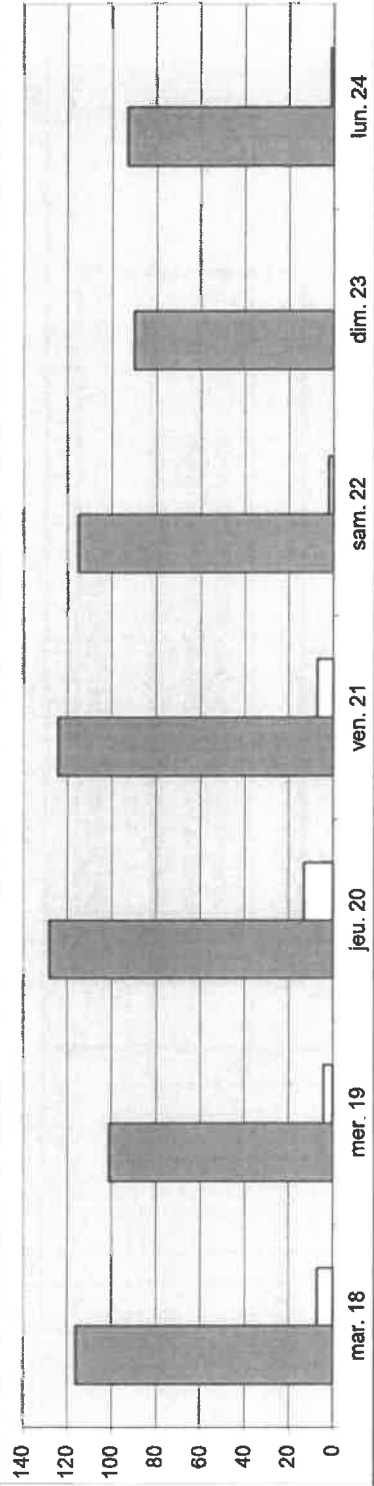
V85 : Vitesse en dessous de laquelle roule 85% des usagés

V50 : Vitesse en dessous de laquelle roule 50% des usagés

V15 : Vitesse en dessous de laquelle roule 15% des usagés

Les % sont arrondis à la valeur la plus proche

	30		40		50		60		70		80		90		100		110		120		130		255		Débit		Vmoy														
	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL													
mar. 18	13	3	25	3	55	1	22	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116	7	123	42	28											
mer. 19	9	0	23	3	38	1	26	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101	4	105	44	38												
jeu. 20	13	1	37	11	58	1	17	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	128	13	141	41	34												
ven. 21	15	1	21	5	65	1	22	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124	7	131	42	34												
sam. 22	6	1	26	1	60	0	19	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115	2	117	44	25												
dim. 23	9	0	22	0	47	0	11	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90	0	90	41	0												
lun. 24	8	1	36	0	33	0	14	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93	1	94	40	15												
Total véhicules	73	7	190	23	356	4	131	0	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	767	34	801														
%Tranche vitesse	10	21	25	68	46	12	17	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
Moy-Journalière	10	1	27	3	51	1	19	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110	5	114														
Total véhicules :	801																																								
(VL) :	767 96%																																								
(PL) :	34 4%																																								
Vitesse moyenne:														VL	42 km/h													PL	32 km/h												
Vitesse maximale autorisée:														VL	50 km/h													PL	40 km/h												
VL V85	53 km/h													PL V85	40 km/h																										
VL V50	43 km/h													PL V50	34 km/h																										
VL V15	32 km/h													PL V15	21 km/h																										
<=50km/h <=90km/h														%VL	81 100													%PL	100 100												



Relevé de comptage VL/PL avec analyse des vitesses (km/h)

Campagne du : 18/05/21 au 24/05/2021, soit : 7 jours

Légende

V85 : Vitesse en dessous de laquelle roule 85% des usagés
 V50 : Vitesse en dessous de laquelle roule 50% des usagés
 V15 : Vitesse en dessous de laquelle roule 15% des usagés

Les % sont arrondis à la valeur la plus proche

	30		40		50		60		70		80		90		100		110		120		130		255		Débit		Vmoy			
	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL	VL	PL		
18 mar.	11	0	38	3	57	5	9	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	116	9	125	40	48
19 mer.	10	2	39	3	47	1	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113	6	119	40	30
20 jeu.	9	2	37	9	69	4	11	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126	16	142	41	37	
21 ven.	10	0	42	6	58	5	20	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131	11	142	41	40	
22 sam.	3	2	35	0	53	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	117	2	119	43	15	
23 dim.	5	1	30	0	51	0	10	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96	2	98	41	35	
24 lun.	13	0	31	0	35	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90	0	90	38	0	
Total véhicules	61	7	252	21	370	15	104	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	789	46	835		
%Tranche vitesse	8	15	32	46	47	33	13	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0					
Moy. Journalière	9	1	36	3	53	2	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113	7	119		

Total véhicules :	835
(VL) :	789 94%
(PL) :	46 6%
Vitesse moyenne:	VL 41 km/h PL 38 km/h
Vitesse maximale autorisée:	VL 50 km/h PL 47 km/h
VL V85	50 km/h
VL V50	42 km/h
VL V15	32 km/h
<=50km/h <=90km/h	87 100
%VL	93 98